



# Avis de concours 2017-05

## 2<sup>e</sup> affichage

Date d'affichage : du 9 au 15 février 2017, 16 h

### Pharmacien (Remplacement temporaire)

*\*Veillez prendre note que vous devez présenter votre CV à chacun des concours dont vous rencontrez les exigences*

*\*Les personnes non retenues qui répondent aux exigences pourront être inscrites sur la liste de remplacement.*

<b>Secteur :</b>	Santé, Loisirs et Services sociaux
<b>Supérieur :</b>	Directeur adjoint au PDM
<b>Lieu de travail :</b>	<b>255, Place Michel Laveau</b>

<b>Statut :</b>	Temporaire, syndiqué
<b>Horaire :</b>	Minimum 21 heures/semaine du lundi au vendredi, selon les besoins du secteur
<b>Début :</b>	Dès que possible
<b>Salaire :</b>	Entre 23,45 \$ et 35,91 \$ de l'heure

**Accessibilité :**

- 1- Aux employés réguliers du CNHW syndiqués SECNHW;**
- 2- Aux membres de la Nation huronne-wendat;**

*\* SVP, indiquer votre numéro de bande pour faciliter le traitement du dossier*

- 3- Aux employés temporaires du CNHW;**
- 4- À la population.**

#### Sommaire :

Le titulaire du poste doit approvisionner les communautés autochtones du Québec en différents médicaments et fournitures médicales et ce, en collaboration avec Santé Canada. Il améliore et développe le programme de distribution de médicaments. Il encadre la personne chargée d'effectuer les opérations de manutention. Il met en application les bonnes pratiques de fabrication (BPF) inhérentes à la détention des licences d'exploitation de l'établissement. Il participe au développement de différents projets spéciaux.

*\* Ce poste répond aux exigences d'Agrément Canada en matière d'amélioration continue de la qualité des services.*

#### Fonctions principales :

- Appliquer le programme de distribution des médicaments ;
  - S'assurer de la disponibilité de tous les médicaments et fournitures médicales apparaissant sur les listes établies;
  - Informer son supérieur de tout enjeu ou besoin relatif aux médicaments et fournitures médicales qu'il identifie ou est rapporté par le personnel infirmier des communautés;
  - Recevoir, évaluer, approuver les commandes des différentes communautés;
  - Procéder à des visites de conformité dans les communautés admissibles, à la demande du supérieur;
- Mettre en application les bonnes pratiques de fabrication (BPF) en participant et mettant en œuvre les politiques et procédures normalisées (PON) élaborées par l'établissement;
- Mettre en application le programme d'amélioration continue de la qualité/sécurité que sous-tend la démarche d'Agrément (Santé et services sociaux);



# Avis de concours 2017-05

## 2<sup>e</sup> affichage

Date d'affichage : du 9 au 15 février 2017, 16 h

- Exécuter d'autres tâches spécifiques à son poste.

### Exigences :

- Membre en règle de l'Ordre des pharmaciens du Québec;
- 5 ans d'expérience dans le domaine;
- Absence de casier judiciaire;
- Bonne connaissance des fournitures médicales;
- Bonne connaissance de la langue anglaise;
- Bonne connaissance des différentes communautés autochtones (atout);
- Connaissance de la culture huronne-wendat (atout);
- Détenir un permis de conduire valide.

### Conditions de travail particulières :

- Déplacement sur les communautés

### Qualités requises :

Autonomie, travail d'équipe, initiative, esprit d'analyse, orienté le client, jugement, dynamique, relations interpersonnelles, discrétion et respect de la confidentialité, sens des responsabilités, sens de l'observation, sens de l'organisation et de la planification, gérer les priorités.

*La description de tâches détaillée est disponible en communiquant avec la Direction des ressources humaines aux coordonnées ci-dessous.*

Les personnes intéressées à poser leur candidature devront faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de présentation en y inscrivant le numéro du concours ainsi que leur diplôme et leur relevé de notes sous pli confidentiel à la Direction des ressources humaines avant la fin de l'affichage.

Conseil de la Nation huronne-wendat  
**Direction des ressources humaines**  
255, Place Chef Michel Laveau  
Wendake (Québec) G0A 4V0  
Ou par courriel à : [rh@cnhw.qc.ca](mailto:rh@cnhw.qc.ca)

### **SEULS LES CANDIDATS AYANT ÉTÉ RETENUS LORS DE LA PRÉ-SÉLECTION SERONT REJOINTS POUR LES ENTREVUES**

Seules les candidatures accompagnées des documents requis et répondant aux exigences du poste seront retenues après évaluation. Aucune demande d'emploi reçue après la date et heure de la fin de l'affichage ne sera considérée.

Le candidat sélectionné pourrait devoir se soumettre à une enquête d'antécédents avant d'obtenir le poste. En déposant sa candidature pour un concours, la personne accepte que son nom soit diffusé publiquement advenant qu'elle soit celle ayant obtenu la meilleure évaluation.

Le Conseil de la Nation huronne-wendat se réserve le droit de rejeter toutes les candidatures reçues et de n'embaucher aucune personne, même celle ayant obtenu le meilleur résultat lors de l'entrevue pour le concours.